

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/3036(DEA)
Exemption pour l'utilisation de mercure dans les lampes triphosphore non linéaires	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Complétant 2008/0240(COD)	
Sujet 3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
13/12/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)08976	
13/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/3036(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/07966

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2021)08976	13/12/2021	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)6920	11/10/2023	EC